



www.ifebenelux.com



JEUDI 16 JUIN 2011 - THON HÔTEL BRISTOL STEPHANIE - BRUXELLES

LE NOUVEAU CODE PÉNAL SOCIAL

Quels changements pour la responsabilité pénale de l'employeur ?



Journée animée par

Intervenants

Damien Stas de Richelle
DLA PIPER UK LLP

Paul Brasseur
SÉNAT DE BELGIQUE

Robert De Baerdemaeker
KOAN LEGAL STRATEGIES

Philippe Hallet
MATRAY MATRAY & HALLET

Luc Bihain
Aurore Jansen
CLAEYS & ENGELS

Nadine Meunier
AUDITORAT DU TRAVAIL DE
MARCHE-ARLON-NEUFCHATEAU

- **Nouveautés et changements apportés par le nouveau Code pénal social**
- **Ses impacts sur la responsabilité pénale de l'entreprise et/ou du dirigeant**
- **Ses incidences sur la législation bien-être au sein d'une entreprise**
- **Les conditions de mise en place de délégations de pouvoirs efficaces**
- **Le point de vue de l'auditorat du travail**

Formation reconnue par l'IPCF - N° d'agrégation : 28376

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À

Renseignements programme :

Anne Van der Elst
avanderelst@efe.fr

Renseignements inscriptions :

IFE BENELUX - ifebelux@ifexecutives.com
Rue de la Science, 4 - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 15 - Fax : +32 (0)2 534 89 81

- OUI**, je m'inscris à la formation **"Le nouveau Code pénal social"**
du 16 juin 2011 (code 24837)
Tarif (+21 % TVA) : 850 € HT

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Secteur d'activité :

N° TVA :

Adresse :

.....

Tél. :

Fax :

e-mail* :

EM 24837 ddoc

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

“ Le nouveau Code pénal social

JEUDI 16 JUIN 2011

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **Luc Bihain** • *Avocat Associé* • **CLAEYS & ENGELS**

8h45 *Accueil des participants*

9h00 Le nouveau Code pénal social : nouveautés et changements

- La genèse de la codification exhaustive des normes de droit pénal social
- Les pouvoirs de l'inspection sociale et la plus grande cohérence du système procédural
- L'harmonisation du schéma répressif et la dépenalisation des infractions
- L'entrée en vigueur du Code pénal social et l'impact sur les procédures en cours

Damien Stas de Richelle

Avocat Associé

DLA PIPER UK LLP

9h45 La législation bien-être au sein d'une entreprise : quelles incidences du nouveau Code pénal social ?

- Quelle est la responsabilité pénale de l'employeur, des travailleurs et de la ligne hiérarchique en matière de bien-être au travail ?
- En quoi les obligations des entreprises sont-elles différenciées selon leur taille et la nature de leurs activités ?
- Quelle est l'incidence du droit pénal sur la prévention et la gestion des accidents du travail ?
- La responsabilisation de l'employeur dans le cadre du système dynamique de gestion des risques s'accorde-t-elle avec l'imprécision de normes sanctionnées pénalement ?
- En conclusion, le bien-être au travail est-il un terreau fertile pour le droit pénal social ?

Paul Brasseur

Conseiller adjoint

SÉNAT DE BELGIQUE

10h45 *Pause-café*

11h00 L'immunité de l'employeur et le recours de l'assureur-loi

- Les limites de l'immunité de l'employeur en cas d'accident du travail
- L'indemnisation de la victime au-delà du régime d'assurance-loi
- La responsabilité de l'employeur mais aussi de ses mandataires et préposés
- Le cas spécifique de l'accident de roulage
- Le recours de l'assureur-loi

Robert De Baerdemaeker

Avocat Associé

KOAN LEGAL STRATEGIES

11h45 Quels impacts sur la responsabilité pénale de l'entreprise et/ou du dirigeant ?

- L'élément moral
- Les peines privatives de liberté
- L'amende administrative
- Les peines accessoires
- La restitution

Philippe Hallet

Avocat Associé

MATRAY MATRAY & HALLET

12h30 *Session de questions / réponses*

12h45 *Déjeuner*

14h15 Quelles mesures prendre en cas de poursuite pénale ?

- De l'accident du travail aux cas de fraude : quelle stratégie de défense ?
- Les mesures d'urgence
- Désignation du mandataire *ad hoc*
- Représentation de l'entreprise
- Faut-il communiquer et si oui comment ?
- Droit au silence et pouvoir de l'inspection sociale
- Le suivi de la procédure pénale

Luc Bihain

Avocat Associé

CLAEYS & ENGELS

15h00 Prévention, délégation de pouvoirs et conditions de transfert de responsabilité

- Qui est concerné ? Qui peut déléguer ? En faveur de qui ? Importance de la compétence du délégataire
- Quel périmètre de validité ? Application au sein d'un groupe de sociétés
- Dans quels domaines recourir à la délégation ?
- Quels moyens de preuve de la réalité de la délégation ? La notion de délégation implicite

Aurore Jansen

Avocat

CLAEYS & ENGELS

15h45 *Pause-café*

16h00 Synthèse de la journée : le point de vue de l'auditorat du travail

- Les enquêteurs judiciaires
- Transaction, classement ou poursuites ?
- Qui poursuivre ?
- Y a-t-il une place pour la victime ?

Nadine Meunier

Substitut de l'auditeur du travail

**AUDITORAT DU TRAVAIL
DE MARCHE-ARLON-NEUFCHATEAU**

16h45 *Débat avec la salle*

17h00 *Fin de la conférence*

À qui s'adresse cette formation ?

- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Responsables des affaires sociales
- Responsables des relations sociales
- Directeurs d'usines et d'établissements
- Responsables juridiques
- Responsables contentieux
- Ingénieurs et responsables hygiène et sécurité
- Conseillers en prévention interne et externe
- Avocats et consultants

Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Anticiper et mesurer les impacts du nouveau Code pénal social sur la responsabilité pénale des employeurs
- Maîtriser les spécificités du contentieux pénal du travail
- Mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces

Quelle est la méthode de travail ?

- Une journée d'étude animée par des praticiens des deux disciplines : droit social et droit pénal
- L'alternance d'exposés et de débats garantit une véritable interactivité et des pauses permettent un contact privilégié avec les intervenants
- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation